



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

matériel de transports

Question écrite n° 108545

## Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème suivant : l'ensemble des forces vives économiques, politiques et sociales de la région des Pays de la Loire et en particulier de la Loire-Atlantique sont fortement attachées au maintien et au développement d'une filière aéronautique dynamique pourvoyeuse d'activités sur le territoire régional. L'existence et le développement de cette filière aéronautique régionale, articulée des sites d'Airbus de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, est un élément moteur du dynamisme économique régionale. Au delà de l'activité d'Airbus, c'est tout le pôle aéronautique, les entreprises co-traitantes, auquel sont associés les plateformes de recherche et de formation qui en font une activité économique et sociale. Au moment où Airbus est confronté à des choix pour assurer sa pérennité, il lui demande si le gouvernement est disposé à soutenir la filière aéronautique de la métropole Nantes - Saint-Nazaire, afin d'assurer la pérennité de l'emploi et la prospérité de ce secteur essentiel de l'économie régionale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108545

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 2006, page 11208